



FORSSE

BRETAGNE SUD

FORMATION SANTÉ SÉCURITÉ

N° SIRET : 810 703 322 00018

Formation des Membres de CHSCT

Etablissement de plus de 300 salariés

Formation Initiale

OBJECTIFS :

- Développer l'aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels.
- Développer la capacité d'analyser les conditions de travail
- Porter un regard critique sur l'organisation de la prévention lors des visites au sein de l'établissement.

PUBLIC :

- Les membres des CHSCT, les responsables sécurité.

ORGANISATION DE LA FORMATION:

- **Prérequis**
Aucun
- **Durée**
5 Jours (35 heures)
- **Effectif**
De 1 minimums à 12 stagiaires
- **Maintien des connaissances**
Tous les 4 ans.
- **Intervenant(s)**
Formateur spécialisé en prévention.
- **Méthode pédagogique**
Exposés interactifs, étude de cas, échanges, mises en situations...
- **Attribution Finale**
Attestation individuelle de formation.

TEXTES REGLEMENTAIRES DE REFERENCE:

- Code du travail Article L 4614-14

PROGRAMME DE FORMATION

Partie Théorique :

1- TEXTES REGLEMENTAIRES DE REFERENCE

- Les principes de la réglementation en santé et sécurité au travail
- La codification du Code du Travail
- Les principes généraux du Code du Travail
- Les autres textes de référence.

2- ROLE, MOYENS ET FONCTIONNEMENT DE CHSCT

- Rôle du CHSCT au sein de l'établissement
 - Rôle du CHSCT
 - Rôle du président et du secrétaire
- Les modalités de création du CHSCT et élection des membres
- Le fonctionnement du CHSCT
- Les moyens dont dispose le CHSCT
- Les différents membres du CHSCT.

3- OBLIGATION ET RESPONSABILITE

- Les obligations de chacun en matière de santé et sécurité au travail
- Les différentes juridictions.
- Notion de responsabilité (civile et pénale)
- Notion de faute inexcusable, de délit d'entrave.
- Obligation de secret professionnel et discrétion

4- LES DIFFERENTS ACTEURS DE LA PREVENTION

- Les acteurs internes et externes
- Les rôles et missions de chaque acteur

5- LA PREVENTION, DEFINITION ET NOTIONS IMPORTANTES

- Définitions : accident de travail, accident de trajet, maladie professionnelle...
- Les enjeux de la prévention.
- Notion de prévention :
 - Notions de danger, situation dangereuses, élément déclencheur et de dommage
 - Mécanisme d'accident ou d'incident.
- Les différentes valeurs du management de la santé et sécurité au travail.

6- LES MISSIONS DU CHSCT

- Inspection des locaux
- Intervention lors de dangers graves ou imminents
- Enquête lors des accidents du travail et maladies professionnelles
- Les missions liées à un aménagement important ou à l'introduction de nouvelles technologies.
- Missions d'études de documents présentés par l'employeur
- Les missions du CHSCT vis-à-vis des conditions de travail
- Les missions du CHSCT vis-à-vis de l'hygiène au travail
- La promotion de la prévention
- Missions spécifiques au sein d'un établissement classé
- Les autres missions de veille

PROGRAMME DE FORMATION

Partie Théorique :

7- L'ANALYSE D'ACCIDENT DE TRAVAIL

Les différentes phases de l'analyse

- L'arbre des causes
- La méthode des 5M
- Les différentes mesures de préventions possibles
- La hiérarchisation des mesures de prévention
- Le suivi des mesures

8- L'EVALUATION DES RISQUES / LE DOCUMENT UNIQUE

- Les enjeux de l'évaluation des risques
- Les références réglementaires.
- Les différentes étapes du projet
 - L'analyse des postes de travail
 - Mise en place d'un programme de prévention
 - La mise en œuvre des actions

9- LES RISQUES SPECIFIQUES (adapté à l'établissement)

- Les risques de chute de plain-pied
- Les risques de chute de hauteur
- Les risques liés à la circulation interne
- Les risques routiers
- Les risques liés à l'activité physique
- Les risques liés à la manutention mécanique
- Les risques liés aux produits chimiques
- Les risques liés aux agents biologiques
- Les risques liés à l'éclairage
- Les risques liés aux équipements de travail
- Les risques liés aux effondrements et chute d'objets
- Les risques et nuisances liés au bruit
- Les risques liés aux ambiances thermiques
- Les risques d'incendie ou d'explosion
- Les risques liés aux rayonnements
- Les risques électriques
- Les autres risques

10- LES OBLIGATIONS EN MATIERE DE FORMATIONS « HYGIENE ET SECURITE »

- Notions générale / Champs d'application
- Les différentes formations en santé et sécurité au travail.
- Les rôles et missions de chaque acteur dans le dispositif

Partie Pratique :

- Exercice d'étude de cas, mise en situation (enquête d'accident du travail...) en sous-groupes.
- Visite des locaux afin de repérer les situations de travail, les risques inhérents, les actions de prévention pouvant être mise en œuvre.